



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E50373

VALABLE JUSQU'AU 31/03/2027

ÉDITÉ LE

18/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1978

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 23/06/2006
429 000

Raison sociale : SANITVAL

323 CHEMIN DES PLAINES
06370 MOUANS-SARTOUX

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CANNES B313643512

Siret : 313 643 512 00053

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 14 20

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 48381398

Assurance Responsabilité Civile :

ALLIANZ IARD 48381398

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 04 93 75 59 40

Portable : 06 48 12 54 71

Fax : 04 93 75 62 05

Site Internet : <http://www.sanitval.fr>

E-mail : info@sanitval.fr

Responsabilité légale :

PLIQ-ONE (518 055 785) / HERLICQ STEPHANE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 12

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5131 PROB	Installation de chauffe-eau solaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	01/04/2025
5212 PROB	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	01/04/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	01/04/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/04/2025
o Chauffage et/ou eau chaude solaire	01/04/2025
o Pompe à chaleur : chauffage	01/04/2025
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/04/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.